

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi 8 Février 2019 (02) Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 8 février 2019 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau André Lafrenière
Lucie Vignola Patrick Gautschi

Étaient absents la conseillère Chantale Perreault et le conseiller Bertrand Taillefer.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

19-034 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-035 3- Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2019

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

*Le conseiller Patrick Gautschi se prononce contre.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2019 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté majoritairement par les conseillers.

4.0 Rapport de correspondance

5.0 Dépôt des rapports des candidats de la liste des donateurs et rapport de dépenses pour l'élection du 28 octobre 2018.

19-036 6. Adoption des comptes à payer au montant de 65 636.25 \$

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 65 636.25 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

12025	Remboursement de taxes	37.89 \$
12026	Remboursement de taxes	680.45 \$
12027	Bell Canada	664.03 \$*
12028	Compo Recycle	33 247.74 \$*
12029	Fonds d'information sur le territoire	20.00 \$*
12030	Manoir de la rivière Dufresne	6 107.50 \$*
12031	Ministre des finances	230.00 \$*
12032	MRC de la Matawinie	272.21 \$
12033	SPCA Lanaudière/Basses Laurentides	1 119.40 \$*
12034	Syndicat canadien de la fonction publique	525.32 \$*
12035	Jobert inc.	65 582.66 \$
12036	Denise Charpentier	2 000.00 \$
12037	Alliance Ford	1 412.06 \$
12038	André Robillard, graphisme	1 330.26 \$
12039	Areo-Feu	3 684.07 \$
12040	Benson Pièces d'auto	70.63 \$
12041	Me Richard Bertrand	198.33 \$
12042	Boivin Gauvin inc.	2 940.39 \$
12043	Cameleon Publi Design	69.00 \$
12044	Centre de liquidation Raynat inc.	253.85 \$
12045	Home Hardware	393.24 \$
12046	Les chapiteaux Azur	402.41 \$
12047	Corporate Express Canada inc.	654.03 \$
12048	Claude Rondeau Ent.Électricien	839.32 \$
12049	C.R.S.P.B. des Laurentides	6 536.10 \$
12050	Remboursement employé	430.00 \$
12051	Groupe Ultima inc.	32 000.00 \$
12052	Husky ltée.	199.83 \$
12053	Journal Altitude	373.69 \$
12054	L'Atelier urbain inc.	5 027.86 \$
12055	Librairie Martin inc.	27.20 \$
12056	Mayrand ltée	374.74 \$
12057	Municipalité de Chertsey	820.46 \$
12058	Municipalité d'Entrelacs	1 335.91 \$
12059	Patrick Morin	177.36 \$
12060	La Petite Mission inc.	20.00 \$
12061	Pétrole Pagé inc.	2 448.35 \$
12062	Pièces d'autos Sainte-Agathe	128.27 \$
12063	Produits sanitaires des plaines inc.	630.03 \$
12064	P.G. Solutions inc.	1 162.29 \$
12065	Les publications du Québec	286.29 \$
12066	Rabais Campus	409.77 \$
12067	S.Grenier Couvreur	689.86 \$
12068	Chantal Soucy	37.65 \$
12069	Wilson & Lafleur Ltée	273.00 \$
12070	Ass. des chefs en sécurité incendie du Québec	304.68 \$
12071	Ass. forestière de Lanaudière	150.00 \$
12072	Dicom Express	37.90 \$*
12073	Féd. québécoise des municipalités	68.99 \$*
12074	Gala du Préfet 2019	280.00 \$
12075	Ministre des Finances	137.97 \$*
12076	Société canadienne des postes	93.00 \$*
12077	Société canadienne Croix-Rouge	170.00 \$
12078	SPCA Lanaudière/Basses Laurentides	320.00 \$*
12079	Financière Banque Nationale	322 372.50 \$*
12080	Bell Canada	19.69 \$*
12081	Petite caisse	393.00 \$
12082	Compo Recycle	913.26 \$*
12083	Juteau Ruel inc.	426.80 \$*
12084	L'Union-Vie	3 268.13 \$*
12085	MRC de la Matawinie	32 625.18 \$*

12086	Rogers	86.76 \$*
12087	Ministère du revenu du Québec	354.13 \$*

Total des incompressibles : 402 638.30 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

19-037 7.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 302 300 \$ qui sera réalisé le 14 février 2019 [n/d R-190]

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite emprunter par billets pour un montant total de 302 300 \$ qui sera réalisé le 14 février 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
190	302 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 190, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE-ANNE COUSINEAU
ET RÉSOLU :**

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 14 février 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 14 février et le 14 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire(sse) et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	15 400 \$	
2021.	16 000 \$	
2022.	16 600 \$	
2023.	17 300 \$	
2024.	17 800 \$	(à payer en 2024)
2024.	219 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 190 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 février 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté unanimement par les conseillers.

19-038 7.2 Adjudication de financement [n/d R-190]

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	7 février 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	14 février 2019
Montant :	302 300 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 14 février 2019, au montant de 302 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE DESJARDINS DE MONTCALM ET DE LA OUAREAU

15 400 \$	3,33000 %	2020
16 000 \$	3,33000 %	2021
16 600 \$	3,33000 %	2022
17 300 \$	3,33000 %	2023
237 000 \$	3,33000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,33000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

15 400 \$	2,70000 %	2020
16 000 \$	2,80000 %	2021
16 600 \$	2,95000 %	2022
17 300 \$	3,10000 %	2023
237 000 \$	3,20000 %	2024

Prix : 98,45100

Coût réel : 3,54891 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

15 400 \$	3,71000 %	2020
16 000 \$	3,71000 %	2021
16 600 \$	3,71000 %	2022
17 300 \$	3,71000 %	2023
237 000 \$	3,71000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,71000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE MONTCALM ET DE LA OUAREAU est la plus avantageuse;

**Il est proposé par le conseiller André Lafrenière,
et résolu unanimement**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE MONTCALM ET DE LA OUAREAU pour son emprunt par billets en date du 14 février 2019 au montant de 302 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 190. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

19-039 8.1 Gala du Préfet [n/d 114-241]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de participer au Gala du préfet, le jeudi 2 mai, et procède à l'achat de 2 billets au coût de 140 \$ chacun. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-040 8.2 Association Forestière de Lanaudière [n/d 114-100]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de renouveler son adhésion auprès de l'organisme au coût de 150 \$. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-041 8.3 Association des chefs en sécurité incendie du Québec [n/d 114-100]

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de renouveler son adhésion auprès de l'organisme, au coût de 265 \$ plus taxes. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-042 8.4 Téléphonie IP – contrat Fleetinfo [n/d 707-100]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'effectuer en deux versements, le paiement des nouveaux appareils téléphoniques au montant de 2 612.60 \$ plus taxes. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-043 8.5 Univesta - assurances [n/d 106-000]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'ajout de 2 nouvelles couvertures pour la Municipalité soit la garantie des cyberrisques au coût de 1000 \$ et la garantie de chantiers au coût de 1 500 \$. Montants prévus au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

19-044 9.2 : Sécurité civile – Demande d'aide financière volet 2 [n/d 208-140]

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence

municipale 9-1-1 du Québec, au montant de 15 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 10 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 5 000 \$;

Que la municipalité atteste, par la présente, qu'elle se regroupera avec les TNO pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise la directrice générale, Chantal Soucy, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-045 9.3 Croix-Rouge canadienne [n/d 503-101]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de renouveler son entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne pour l'année 2019 moyennant la contribution de 170 \$. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

19-046 10.2 travaux chemin- location [n/d 401-132]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la location d'une pelle mécanique pour une période de 2 mois chez Battlefield, au coût de 8 038.02 \$ par mois, livraison incluse. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-047 10.3 Travaux publics - vêtements [n/d 402-101]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat des vêtements de voirie, de la conciergerie et de l'inspecteur chez Husky au coût estimé de 3 000 \$ plus taxes. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

**19-048 13.2 Demande de cessation du moratoire – chemin des Roselins
[n/d 602-120]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de fin du moratoire sur le chemin des Roselins concernant l'octroi de nouveaux permis de résidence de tourisme en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

19-049 14-1 Subvention – organismes [n/d 207-130]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer les subventions aux organismes ayant fait une demande, selon la liste déposée.

Les versements se feront au moment opportun, selon les modalités établies.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les arts et la culture

19-050 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #19-036, 19-039, 19-040, 19-041, 19-042, 19-043, 19-045, 19-046, 19-047, 19-049.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

5 personnes

Fin de la session 20h20

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale